

LE JOUR, 1949
17 AVRIL 1949

CE MATIN DE PÂQUES...

On est content ce matin de Pâques de rappeler la sollicitude de S.S. Pie XII pour les Lieux Saints. Le Pape demande **“un régime international pour la ville de Jérusalem et ses environs et la protection et la sauvegarde de tous les Lieux-Saints avec garantie de la liberté d’entrée et de séjour pour tous les pèlerins”**. Cette manifestation renouvelée du désir du Souverain-Pontife réjouit autant qu’elle apaise. Au milieu des compétitions politiques, le malheur était sur les Lieux-Saints. La menace d’un déchirement de Jérusalem inquiétait cette partie vivante de l’univers qui, à travers la tradition et les grands souvenirs travaille encore pour l’esprit. A un moment récent, la détresse de Jérusalem parut elle qu’on pouvait tout craindre pour la Ville Sainte. Les ambitions temporelles s’en étaient emparées et on la voyait exposée à la folie d’un geste brutal.

Quel homme politique, quel diplomate pourtant ayant le sens et le souci du patrimoine spirituel le plus attachant de cette terre, pouvait s’imaginer qu’avec la turbulence d’un pouvoir et d’un peuple comme Israël, Jérusalem resterait la ville du croyant et des pèlerins?

Nous n’avons jamais ignoré qu’Israël se battrait violemment pour Sion, mais nous avons aussi toujours cru que neuf cents millions de Chrétiens et tout l’Islam avec eux n’abandonneraient à aucun prix la Ville sacrée. On ne donne pas Jérusalem comme on satisfait un caprice ; on ne se détourne pas de gaieté de cœur des lieux les plus vénérables du monde.

Nous savons maintenant que Jérusalem et Bethléem et Nazareth et tous les Lieux-Saints seront défendus, que la puissance spirituelle réclame avec force ses droits, qu’aucune injure à la paix et au silence des sanctuaires et ce qui les entoure ne sera tolérée.

En ce matin de Pâques, avec Jérusalem, louons le Seigneur !